Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 20 (1932)

Heft: 371

Artikel: Deux autres femmes déléguées à la Conférence du désarmement

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-260563

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

6 1436 25 JAN. 1932 ublique et

J. A.

GENÈVE — 23 JANVIER 1932 VINGTIÈME ANNÉE. — N° 371.

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION
Mlle Emilie GOURD, Crêts de Pregny
ADMINISTRATION
Mlle Marie MICOL, 14, rue Micheli-du-Crest
Compte de Chèques postaux I. 943
Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ORGANE OFFICIEL
des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

ABONNEMENTS
SUISSE..... Fr. 5.—
ÉTRANGER . » 8.—
Le numéro .. » 0.25
Les abonnements partent du 1er janvier. A partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le semestre de l'année en cours.

ANNONCES
La ligne ou son espace : 40 centimes
Réductions p. annonces répétées

Electrices suisses et genevoises inscrites,

Votez le 30 janvier pour les candidates de votre groupe aux tribunaux de prud'hommes.

Car les conséquences de cette votation peuvent être importantes pour la cause du suffrage féminin à Genève.

Appel aux femmes suisses

La Conférence du Désarmement, qui va s'ouvrir à Genève le 2 février, a éveillé, dans tous les milieux féminins à travers le monde, une grande espérance. Partout où les femmes ont réalisé que le plus sûr moyen de mettre fin à l'abomination stupide des guerres était d'entrer résolument dans cette voie du désarmement prévue par le Pacte de la S. d. N.; partout où elles savent le poids colossal des dépenses en instruments de destruction de toute sorte, alors que les Etats manquent d'argent pour la prévoyance sociale ou pour les écoles; partout où elles se rendent compte de la détente qu'apporterait dans la misère économique et politique qui nous accable un geste général et effectif vers un désarmement, même lent mais progressif; partout, elles ont mis leur foi dans la Conférence de Genève.

Cette foi, elles lui ont donné une forme tangible en signant par milliers, par centaines de mille, par millions, et cela dans le monde entier, les quatre pétitions qui ont circulé au nom de diverses Associations, et auxquelles le Comité pour le Désarmement, créé par quatorze grandes organisations féminines internationales, représentant 40 millions de femmes au travers de 46 pays, a donné son patronage. Et maintenant se pose la question de la remise solennelle de ces pétitions à la Conférence du Désarmement, comme manifestation imposante et universelle de la volonté de paix des femmes.

La date ne peut en être fixée de façon certaine, car elle dépend du Président de la Conférence, M. Henderson, lequel est obligé lui-même de conférer à cet égard avec le Comité de l'ordre du jour de la Conférence, qui sera seulement constitué quand fonctionnera celle-ci. Il semble toutefois que l'on peut dès maintenant parler du 7, du 8, ou du 9 février. Quant à la forme de cette manifestation, il avait d'abord été question d'un cortège féminin, mais vu les difficultés rencontrées pour son organisation, la manifestation prévue sera plutôt une cérémonie solennelle tout autour du vaste péristyle et dans le parc du Palais Eynard, obligeamment concédé à cet effet par la Ville de Genève, et d'où les pétitions seront transportées en masse à travers la promenade des Bastions à la Salle du Conseil Général (Bâtiment Electoral), où auront lieu les séances plénières de la Conférence. Un grand meeting est également prévu pour l'un ou pour l'autre de ces soirs, s'il est possible de l'organiser.

Mais pour que cette cérémonie produise tout l'effet d'imposante dignité que l'on en attend, il faut que, par le nombre de ses participantes, elle marque l'inébranlable volonté de paix des femmes. Il viendra certes pour y prendre part des femmes d'Amérique et d'Angleterre, d'Allemagne et de Hollande, des femmes des Balkans et des femmes de France, comme nos voisines de la Savoie notamment, dont nous espérons la visite d'un important contingent. Et il faut aussi qu'y viennent en nombre des femmes de Suisse. Nous, pour lesquelles le voyage est bien moins long et bien moins coûteux, nous ne saurions rester tranquillement chez nous quand nos sœurs d'autres pays font ce sacrifice; et la conscience de chacune de nous lui dira que son devoir de solidarité féminine est de faire tout pour se joindre à cet effort collectif des femmes, l'un des plus grands qu'ait jamais enregistré notre mouvement. Les femmes de Genève, il va de soi, fourniront un contingent très important à cette cérémonie, à en juger par les assurances données par un bon nombre de nos Sociétés féminines locales qui engageront leurs membres à y participer, mais les femmes de Genève ne peuvent pas à elles seules représenter toutes les femmes suisses et c'est pourquoi notre journal adresse ici à toutes celles qui le lisent, et où que soit fixé leur domicile et quel que soit le groupement auquel elles appartiennent, un appel aussi chaud que pressant, pour que, comprenant leur responsabilité de femmes, elles agissent en conséquence en cette heure grave, où l'opinion des femmes doit savoir et pouvoir se faire jour.

LE MOUVEMENT FÉMINISTE.

Prière à toutes celles qui ont l'intention de venir à Genève pour cette manifestation de le faire savoir le plus tôt possible à Mlle Rosa Manus, secrétaire du Comité féminin international pour le Désarmement, 2, rue Daniel-Colladon, Genève. La date et le programme définitifs de la manifestation seront annoncés sitôt que faire se pourra.

Pour des renseignements pratiques sur le séjour à Genève, et notamment pour des logements aux meilleures conditions possibles, s'adresser à la Présidente du Comité féminin local, Mlle le Dr. Schaetzel, Florissant, 4, Genève.

L'„Idée" marche... à tout petits pas

Le 15 janvier, la Commission du Grand Conseil du canton de Genève, chargée d'examiner le projet de loi de M. Albaret reconnaissant aux femmes les droits politiques, a enfin terminé ses travaux en votant par 6 voix contre 4 l'entrée en matière. Deux rapports seront donc prochainement présentés au Grand Conseil: un rapport de majorité (rapporteur M. Albaret, udéiste) en faveur du suffrage féminin intégral, et un rapport de minorité (rapporteur M. Humbert, démocrate), opposé à ce suffrage.

Si la proportion des voix en notre faveur à la Commission est une indication de ce qui nous attend au Grand Conseil, un petit calcul arithmétique ferait prévoir une majorité suffragiste d'une douzaine de voix. Mais tout ceci est trop incertain pour qu'on puisse formuler des pronostics.

Deux autres femmes déléguées à la Conférence du Désarmement

Nous reproduisons avec grande satisfaction la nouvelle donnée par notre confrère anglais, *The Vote*, que deux gouvernements encore ont désigné des femmes pour faire partie de leur délégation à la Conférence du Désarmement. Ce sont, pour le Canada, Miss M. W. Kydd, Présidente du Conseil National des Femmes canadiennes, et pour l'Allemagne, Dr. E. M. Luders, ancienne députée au Reichstag, et si connue et appréciée dans tous nos milieux féministes internationaux.

A toutes deux nos chaudes félicitations. Et espérons que cette liste s'allongera encore.

Lire en 2me page:
E. GD: *Nos prud'femmes (Elections genevoises du 30 janvier 1932). — Liste des candidates.*
La fermeture des maisons de tolérance à Nancy.
H. Z.: *Cinématographie et radiodiffusion. (Conférence du Conseil International des Femmes.*

En 3me et 4me pages:
D. CANFIELD FISHER: *Education familiale (fragments).*
La « guerre du lait » à Bienne.
A la veille de la Conférence du Désarmement.
Nouvelles des Sociétés.

En feuilleton:
Publications reçues. — A travers les Expositions.

Désarmement et Sécurité[1]

Le fait que nous nous proposons de parler de l'obtention de la sécurité par le désarmement peut sembler à certains une sorte de paradoxe. Mais c'est précisément eux qui vivent sur un préjugé et sur un axiome de pure rhétorique, mais carrément dangereux:

Si vis pacem para bellum.

(Si tu veux la paix prépare la guerre).

Evidemment l'opposition des termes semble assez balancée, mais ce n'est qu'un sophisme, et pour nos esprits moins élégants mais plus réalistes, nous disons simplement:

« Si tu veux la paix, prépare-la! Cesse de préparer la guerre. »

On ne saurait nier en effet que les armements ne soient en eux-mêmes *une cause de guerre*. Qu'ils n'aient jamais abouti à assurer la paix, ce que démontre avec assez de force non pas un argument, mais une constatation historique universelle, constante et irréfutable. Depuis vingt siècles ou plus qu'il y a des hommes soucieux de sécurité, et qui dans l'illusion de préparer la paix se sont armés, le résultat a toujours été le même: la guerre.

Sans doute, il a pu arriver que par un concours de circonstances, politiques, géographiques ou autres, les armements aient pour un certain temps, et dans des conditions exceptionnelles, assuré un équilibre et une sécurité provisoires. Mais sitôt que cet équilibre vacille, le danger de guerre reparaît, la guerre suit. L'humanité a vécu une vie de guerre endémique. Et ce que l'opinion publique universelle veut aujourd'hui ce ne sont pas des éclipses de sécurité, des trêves momentanées, c'est la permanence et la stabilité de la paix. Celle-ci, nous le répétons, ne peut être assurée par la force des armes.

Elle ne peut pas l'être, parce que tout armement entraîne la course aux armements. Entre rivaux, même s'il n'y a pas d'arrière-pensée d'agression, il existe une mentalité de risque et de peur. Si l'on ne pense point à attaquer, on pense qu'on peut l'être, et l'on recherche nécessairement une supériorité. C'est le match sans fin. Chez les grands peuples, tous plus ou moins portés vers l'impérialisme, sitôt qu'une supériorité est acquise, la tentation est forte de l'utiliser. Nous avons vu les états-majors pousser à la guerre aussitôt qu'ils se croyaient en possession d'un progrès technique exclusif. Si l'on en arrive à un point de tension tel que l'on ne puisse aller plus avant, on jouera le tout pour le tout avant que d'être handicapé. Si ce n'est point l'agression, c'est la guerre préventive. On sait en outre qu'entre la défensive et l'offensive, il n'y a qu'une différence de point de vue, c'est-à-dire de mots.

La course aux armements est un cauchemar sans réveil, une impasse sans issue au bout de laquelle il n'y a que la catastrophe. Or la course aux armements reprendra fatalement, ou plutôt ne cessera point (car elle a repris), si l'on ne réalise une *limitation conventionnelle* des armements, c'est-à-dire une réduction progressive, parallèle et générale de l'organisation militaire mondiale.

Il faut, en effet, insister sur ce qu'on appelle le désarmement. Il ne s'agit pas, bien entendu, de faire un geste mystique de fraternité, de jeter les armes unilatéralement, sans se préoccuper des conséquences. Selon l'objection courante, désarmer ce serait faire œuvre de dupe. J'avoue que je ne comprends pas! Désarmer, c'est limiter ses armements dans la proportion même où les autres les limiteront. Il n'y a qu'une différence de degré entre le désarmement le plus poussé et les armements les plus extravagants. La cause de l'hésitation, c'est que chacun a peur d'être joué, qu'il craint de se voir arracher par le voisin des concessions plus grandes que celles qui lui seront faites; qu'il redoute une rupture d'équilibre. C'est évidemment montrer peu de confiance dans la sagacité de son gouvernement ou dans sa diplomatie.

Les travaux d'ordre scientifique très poussés qui ont été faits par les divers organismes techniques de la Société des Nations, et notamment par la Commission préparatoire de la Conférence du Désarmement, montrent qu'il est non seulement possible de limiter avec précision les budgets, le matériel, les stocks, les effectifs, mais encore d'établir un contrôle effectif. Malheureusement, ces travaux sont peu connus parce qu'ils sont techniques, à moins qu'ils ne soient délibérément méconnus par ceux qui sont opposés en principe à toute limitation des armements. Ceux-là, nous les connaissons: ce sont les militaires (et cela est fort compréhensible, puisqu'ils tiennent à leur métier et ont la conviction de remplir un devoir); ce sont les marchands d'armes, et ceux-là sont déjà beaucoup moins sympathiques; ce sont les impérialistes qui ne croient qu'à la force et non à l'arbitrage, et ceux-là sont des criminels; ce sont, enfin, hélas! quelques esprits superficiels qui aiment, le cas échéant, à jouer aux soldats, et qui, la plupart du temps, ne

[1] Discours reproduit d'après le *Bulletin* de l'Union Mondiale de la Femme.

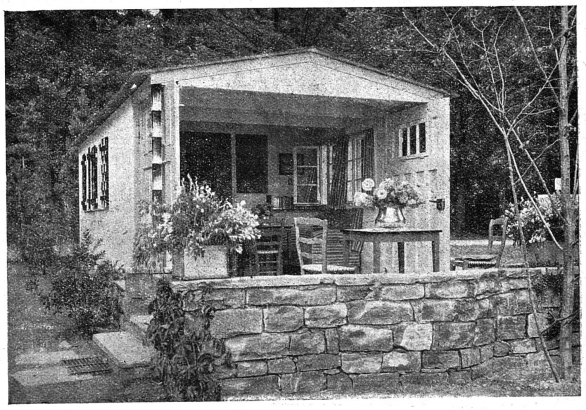

Cliché obligeamment prêté par la Maison Henzi, Berne.

La maison de „Week-end" à laquelle nous font rêver les journées de travail acharné que nous vivons et que nous avons vue à la Saffa (Eternit A. G. Niederurnen).

(Voir article page 6)

BIBLIOTHÈQUE